



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E151994

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2027

ÉDITÉ LE

16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 2014B00946

Siret : 804 669 323 00029

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146233229

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146233229

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : AVISOL

3 RUE DU LUXEMBOURG
14540 CASTINE-EN-PLAINE

Téléphone : 02 31 83 94 92

Portable : 0680284471

Site Internet :

E-mail : avisol.caen@gmail.com

Responsabilité légale :

ATALAY SEMSETTIN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/02/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	09/07/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/07/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/04/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/01/2022
o Ventilation mécanique	09/07/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	09/07/2026
o Isolation des combles perdus	09/07/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.